

SYNTHESE DU TRAVAIL SUR LE GROUPE ALIMENTAIRE

1°) Historique du dispositif d'aide alimentaire dans le chinonais :

Depuis quelques années, les partenaires locaux concernés par cette problématique réfléchissent à des réponses collectives adaptées pour faire face à la demande croissante d'aide alimentaire.

Les associations caritatives (croix-rouge, secours populaire, secours catholique, restos du cœur) continuent de fonctionner dans leurs propres locaux pour distribuer gratuitement ou avec une faible participation (qui se voit obligée d'être augmentée face aux diminutions de subvention) des colis alimentaires d'urgence. Cette aide est proposée, selon des barèmes différents par association, aux personnes les plus démunies financièrement.

Mais face à la précarisation des personnes aux ressources faibles (travailleurs pauvres, retraités, familles démunies...), l'ensemble des associations ainsi que les professionnels concernés (C.I.A.S., T.V.S., association CLAAC, puis le collectif) se sont concertés depuis 2005 pour imaginer des solutions pour ceux qui n'ont pas accès aux aides gratuites et qui ne peuvent pas non plus être autonomes financièrement au niveau alimentaire. S'appuyant sur une expérience déjà menée en Maine-et-Loire, il a été fait appel à l'association la « Halte du cœur » de Beaupréau (49) pour acheminer tous les mois des colis alimentaires importants (fruits et légumes, viandes, surgelés, gâteaux, produits frais...). Le principe est de rendre acteur les personnes bénéficiaires en les faisant participer à hauteur de 45€ pour une valeur de 120€. Un camion vient ainsi décharger un lundi par mois de la marchandise qui est ensuite distribuée par des bénévoles aux familles qui se sont préalablement inscrites via un service social.

2°) Limites du dispositif d'aide alimentaire "la Halte du Cœur" :

↳ Les colis étant à "taille unique", ils ne concernent que des familles ou imposent à des célibataires de devoir s'organiser en commun, ce qui n'est pas toujours simple.

↳ Il y a une obligation de posséder un congélateur car la majeure partie des produits est surgelés + problèmes liés à la chaîne du froid.

↳ Problèmes récurrents de la qualité alimentaire (dates de péremption proches voire dépassées, trop de pizzas ou gâteaux, mauvaise qualité de certains produits...)

↳ Questionnement concernant l'organisation de l'association "La Halte du Cœur" avec une volonté de devenir plus indépendant

3°) Volonté de créer une épicerie sociale ou un groupement d'achat :

Pour mieux répondre à ces personnes qui peuvent participer financièrement mais qui se confrontent à des difficultés dans le système actuel, les acteurs sociaux étudient depuis 2007 différentes possibilités qui existent dans d'autres communes :

- épicerie sociale
- groupement d'achat

Les objectifs restant de permettre aux personnes d'acquérir des produits de qualité à prix préférentiels et de proposer un choix de produits.

La solution la plus adaptée semble être l'épicerie sociale, mais elle entraîne un besoin de local.

4°) Démarches liées à la création d'une épicerie sociale :

- ↳ Visites d'expériences existantes (St Maure, Bourgueil...)
- ↳ Montage de projet réalisé en coopération avec des bénévoles et une stagiaire Assistante Sociale de l'association CLAAC
- ↳ Contacts pris en lien avec le secours populaire vers différents grossistes ou partenaires potentiels
- ↳ Réponse du C.I.A.S. à un appel d'offre lancé par la région en faveur des communautés de communes : présentation d'un projet de construction d'un pôle santé et social qui incluait la possibilité d'héberger une épicerie sociale
- ↳ Réflexion autour de services à mettre en place en parallèle à l'épicerie : cuisine, gestion du budget...

5°) Problématiques rencontrées :

- ↳ La principale question demeure celle de trouver un local adapté
- ↳ Afin d'assurer une coordination et une gestion de l'opération, il nous semble nécessaire de faire appel à un professionnel (temps partiel) en plus des bénévoles associatifs : avec quel financement ?
- ↳ L'accueil du public reste une notion majeure de ce service d'aide à la personne et doit rester une préoccupation permanente (utilité de mettre en place une charte du bénévolat ?)

+ Mentionner : le cas de la Banque Alimentaire qui se trouve être un rouage important dans la distribution des produits. Du fait de la baisse des subventions Etat & Conseil Général, la Croix-Rouge est passée à 5,00 euro par bénéficiaire au lieu de 2,00 euro. Si rien ne change, leur avenir est plus qu'incertain. Il est évident que nous ne pourrons pas suivre cette inflation.